

Rapport public Parcoursup session 2022

Lycée Maurice Genevoix - BTS - Services - Professions immobilières (11117)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Maurice Genevoix - BTS - Services - Professions immobilières (11117)	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	12	592	72	130	32	36
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	13	696	79	133	32	36
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques et Bac professionnels	7	493	51	90	32	36

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

- S'intéresser au secteur de l'immobilier
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens
- Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Attendus locaux

- Disposer de compétences en langues vivantes étrangères en anglais et en espagnol lorsqu'elles font partie des enseignements suivis afin de pouvoir argumenter à l'oral et à l'écrit
- Etre capable de s'engager dans un travail continu tout au long des deux années en classe et dans les stages en entreprise
- Disposer d'une culture générale pour s'adapter aux différents profils de clients

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Culture générale et expression (3h)

Langue vivante étrangère (Anglais ou Espagnol) en 1ère et 2 langue : (3h)

Droit et veille juridique (3h)

Economie et organisation en immobilier (3h)

Architecture, habitat et urbanisme, développement durable (2h)

Communication professionnelle (2h)

Transaction (6h)

Gestion immobilière (6h)

Formation d'initiative locale (3h) : travail sur un projet professionnel en autonomie

Les particularités :

- 14 semaines de stages dans différentes structures de l'immobilier pour découvrir les professions immobilières (négociateur, syndic, gestionnaire locatif ...)
- Co-animation entre le professeur de LVE et le professeur de communication sur certains horaires
- LVE basée sur le contexte professionnel de l'immobilier
- CCF oral en FIL, conduite et présentation d'activité professionnelle, LVE/COM
- Formation à la création d'entreprise en FIL

Venez découvrir le contenu et l'organisation des enseignements à la journée "Portes ouvertes" du Samedi 12 mars 2022 de 9h à 12h sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

(rencontre avec les professeurs, les étudiants)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission a bien entendu tenu compte des directives académiques en matière de classement des candidats et notamment des candidats au sein du groupe "bac professionnel":

- Bac pros concernés par l'expérimentation (couvert par l'EXP-STTS) avec AF EXP (avis favorable) et ANF EXP (avis non favorable)
- Bac pros non concernés par l'EXP-STTS (NC)
- Bac pros issus des classes passerelles (CP) (éligibles droit de suite) avec AF CP (avis favorable) ANF CP (avis non favorable)

Dans le cadre de la procédure de classement, ces candidats ont bénéficié des règles académiques de classement suivantes :

- Les Avis Favorables (AF EXP + AF CP) ont tous été classés
- Il ne pouvait y avoir d'AF EXP-STTS mieux classés qu'un AF CP
- Il ne pouvait y avoir d'ANF EXP-STTS mieux classés qu'un AF EXP-STTS
- Il n'y a pas de règles pour l'interclassement des NC (non concernés) EXP-STTS
- Tous les candidats concernés par les AF ou NF étaient identifiés par l'application (droit de suite cette année et année passée)
- L'interclassement des candidats non concernés parmi les Bac pro AF CP devait être effectué dans la limite du nombre de places du groupe bac pro déduction faite du nombre de candidats Bac Pro AF CP.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats doivent :

S'intéresser au secteur de l'immobilier

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

- Disposer de compétences en langues vivantes étrangères en anglais et en espagnol lorsqu'elles font partie des enseignements suivis afin de pouvoir argumenter à l'oral et à l'écrit
- Etre capable de s'engager dans un travail continu tout au long des deux années en classe et dans les stages en entreprise
- Disposer d'une culture générale pour s'adapter aux différents profils de clients

Avant de postuler, le candidat doit construire son orientation future en effectuant des recherches sur les métiers liés à l'immobilier, en participant à des journées portes ouvertes, en rencontrant des professionnels, en se rendant sur les salons de l'orientation.

Les opportunités de métiers sont importantes et très diverses : négociateur (vente et location de biens), gestionnaire locatif, conseiller en patrimoine, syndic de copropriété, conseiller en immobilier ...)

L'étudiant pourra évoluer dans les **secteurs d'activité variés** :

- agence immobilière (transaction, gestion locative)
- cabinet de syndic de copropriété
- cabinet de gérance
- immobilier social (OPH, SA HLM, 1%...)
- établissement bancaire (banques, courtiers...)
- gestion de patrimoine
- promotion-construction
- étude notariale

Chaque étudiant peut construire un parcours professionnel adapté à **son profil (commercial, comptable, juridique...)**

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes Première et Terminale du bulletin scolaire et notes éventuellement obtenues au baccalauréat	Le champs des matières ci-dessous dans le parcours du candidat : Anglais Espagnol Français / Culture générale / littérature / connaissance du monde Histoire-Géographie Mathématiques Philosophie Economie Droit	Notes Première et Terminale Notes à l'oral et à l'écrit Notes éventuellement obtenues au baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis méthodologiques et savoir-faire	Méthode de travail Autonomie Capacité à s'investir Capacité à réussir	Avis donné par l'équipe pédagogique et/ou le chef d'établissement	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Fiche avenir	Engagement citoyen	Avis donné par l'équipe pédagogique et/ou le chef d'établissement	Important

Signature :

Guillaume STENGEL,
Proviseur de l'établissement Lycée Maurice Genevoix